

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 9 MAI 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme, tenue au 300, rue Parent Saint-Jérôme, le neuf mai deux mille vingt-deux à 18 h, sous la présidence de monsieur Marc Bourcier, maire, à laquelle session étaient présents :

Mesdames Carla Pierre-Paul et Nathalie Lasalle, messieurs Ronald Raymond, Stéphane Joyal, Jacques Bouchard, Dominic Boyer, Jean Junior Désormeaux, Michel Gagnon, Marc-Antoine Lachance, André Marion, Mario Fauteux et Martin Pigeon, tous conseillers formant totalité du conseil.

Étaient également présents : Monsieur Fernand Boudreault, directeur général, et madame Simon Vincent, greffier adjoint en remplacement.

CM-15147/22-05-09

POINT 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La présente séance soit ouverte.

COMMENTAIRE

POINT 2

PUBLIC - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

CM-15148/22-05-09

POINT 3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

DÉPÔT
POINT 4

DÉPÔT - RAPPORT FINANCIER 2021 CONSOLIDÉ, RAPPORT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021 ET DES RAPPORTS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le conseil prend acte du rapport financier 2021 consolidé, du rapport sur le taux global de taxation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et des rapports de l'auditeur indépendant déposés par madame Lison Lefebvre, directrice du Service des finances et trésorière de la Ville de Saint-Jérôme, tel que prévu par la *Loi sur les cités et villes*, art. 105.1.

AM-15149/22-05-09
POINT 5

PRÉSENTATION, DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 0884-000 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE, AINSI QUE L'ABROGATION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE (DEVENUE UN RÈGLEMENT LE 1^{ER} JANVIER 2018), TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ

Monsieur le Conseiller Dominic Boyer présente et dépose un projet de règlement amendant le règlement 0884-000 sur la gestion contractuelle, ainsi que l'abrogation de la politique de gestion contractuelle (devenue un règlement le 1^{er} janvier 2018), tel que déjà amendé et donne avis que ledit règlement sera adopté à une séance ultérieure.

AM-15150/22-05-09
POINT 6

PRÉSENTATION, DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 0883-000 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLES ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES, AINSI QUE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ

Monsieur le Conseiller Dominic Boyer présente et dépose un projet de règlement amendant le règlement 0883-000 décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaires, ainsi que la délégation de pouvoirs, tel que déjà amendé et donne avis que ledit règlement sera adopté à une séance ultérieure.

AM-15151/22-05-09
POINT 7

PRÉSENTATION, DÉPÔT ET AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 040-2002 SUR LE COMITÉ EXÉCUTIF, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ

Monsieur le Conseiller Marc-Antoine Lachance présente et dépose un projet de règlement amendant le règlement 040-2002 sur le comité exécutif, tel que déjà amendé et donne avis que ledit règlement sera adopté à une séance ultérieure.

COMMENTAIRE
POINT 8

PUBLIC – SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

COMMENTAIRE

POINT 9

DÉPÔT D'AVIS DE PROPOSITION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Aucun dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil.

COMMENTAIRE

POINT 10

PAROLE AU CONSEIL

Aucun élu n'a pris la parole.

CM-15152/22-05-09

POINT 11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et résolu à l'unanimité du conseil que:

La séance soit levée.

Le Maire,

Le Greffier adjoint de la Ville

MARC BOURCIER

SIMON VINCENT

/sw

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 9 MAI 2022, À 18 H

INDEX DES RÉSOLUTIONS

| NUMÉRO | POINT | DESCRIPTION | PAGE |
|-------------------|-------|---|------|
| CM-15147/22-05-09 | 1 | OUVERTURE DE LA SÉANCE | 243 |
| COMMENTAIRE | 2 | PUBLIC - PÉRIODE DE QUESTIONS | 243 |
| CM-15148/22-05-09 | 3 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | 243 |
| DÉPÔT | 4 | DÉPÔT - RAPPORT FINANCIER 2021 CONSOLIDÉ, RAPPORT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021 ET DES RAPPORTS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT | 244 |
| AM-15149/22-05-09 | 5 | PRÉSENTATION, DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 0884-000 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE, AINSI QUE L'ABROGATION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE (DEVENUE UN RÈGLEMENT LE 1ER JANVIER 2018), TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ | 244 |
| AM-15150/22-05-09 | 6 | PRÉSENTATION, DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 0883-000 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLES ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES, AINSI QUE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ | 244 |
| AM-15151/22-05-09 | 7 | PRÉSENTATION, DÉPÔT ET AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 040-2002 SUR LE COMITÉ EXÉCUTIF, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ | 244 |
| COMMENTAIRE | 8 | PUBLIC – SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS | 244 |
| COMMENTAIRE | 9 | DÉPÔT D'AVIS DE PROPOSITION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL | 245 |
| COMMENTAIRE | 10 | PAROLE AU CONSEIL | 245 |
| CM-15152/22-05-09 | 11 | LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | 245 |